



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
info@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

**PREAVIS N° 19/2013**

**Demande de crédit pour financer la réalisation du  
Plan partiel d'affection la Thioleyre**

Dates proposées pour la séance de la

Commission des finances : 9 septembre, 17 septembre et 23 septembre

Commission ad hoc : à convenir

Combles Maison Jaune, Cully

Case postale 112  
Rte de Lausanne 2  
1096 Cully

Tél. 021 821.04.04  
Fax 021 821.04.00  
info@b-e-l.ch



«Demande de crédit pour financer la réalisation du Plan partiel d'affectation la Thioleyre »

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

## 1.1 Préambule

### 1.2

En juillet 2012, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a repris par un versement de CHF. 10'000.- fait à la Banque cantonale Vaudoise, les droits de superficie octroyés au Tennis Club de la Thioleyre.

La Banque Cantonale Vaudoise détentrice de ce droit depuis la faillite dudit club.

La Municipalité souhaite étudier la faisabilité d'installations sportives et de détente sur cette zone d'utilité publique d'une surface de 17'124 m<sup>2</sup>.

Les installations seront réalisées en plusieurs étapes selon un programme défini. Sur environ 3 ans.

L'état actuel des vestiaires et de ses environs sont sujets à de récurrentes déprédations. Les constructions mobiles éphémères mises en place au bord du terrain de football en 1993 sont dans un état de précarité avancées, et plus du tout adaptées aux normes actuelles.

En saison (mars à octobre) pas moins de 6 équipes de 18 à 20 joueurs s'entraînent et se douchent 2 fois chaque semaine, se qui représente 250 douches hebdomadaires.

La zone tennis et ses environs, même si un entretien de la végétation est fait régulièrement, donnent une image d'abandon et se prêtent régulièrement au vandalisme. L'image négative de cet endroit n'est plus tolérable.

Il faut relever que les courts de tennis sont actuellement utilisés en l'état. Plusieurs joueurs se rendent régulièrement sur le site selon les disponibilités du ou des courts encore utilisables.

Aussi d'entente avec le FC Vignoble, et d'autres intervenants, la Municipalité a évalué les possibilités d'améliorer les installations et d'étudier la remise en état des tennis ainsi que d'apporter d'autres alternatives sportives et de détente.

La société de Gymnastique de Cully, les écoles ainsi que les associations sportives de notre commune seraient également impliquées dans ce projet.

Des installations telles que piste de courses à pied, saut en hauteur, saut en longueur, lancé du poids et d'autres disciplines liées à l'athlétisme seront également étudiées sur cette zone.

Les vestiaires seront également à disposition des usagers des ballades sportives et des adeptes du walking.

«Demande de crédit pour financer la réalisation du Plan partiel d'affectation la Thioleyre »

## CONCEPT DU PPA

### 2.1 Démarche : coordination et procédure

La Municipalité propose d'initier la démarche d'établissement du PPA la Thioleyre par une **une vision commune et globale** par rapport aux objectifs d'aménagement communaux.

- 1.- **Constructions de vestiaires-douches**
- 2.- **Remise en état des cours de tennis**
- 3.- **Réfection du terrain de football**
- 4.- **Sécurisation par une clôture**
- 5.- **Nouvelles infrastructures sportives et de détente**

### 2.2 Concept général et coûts :

2.3	<b><i>Etude et diverses possibilités de faisabilité</i></b> <i>demande du présent préavis</i>	<b>CHF. 50'000.-</b>
2.4	<b>Réalisation de vestiaires-douches</b> <b>Architecte</b> Descriptif des travaux sur annexe Atelier Architecture J.-L. Badoux	CHF. 950'000.- CHF. 200'000.-
2.5	<b>Rénovation complète des courts de tennis + éclairage</b> Descriptif des travaux sur annexes REAL SPORT	CHF. 350'000.-
2.6	<b>Réalisation d'une clôture sur tout le périmètre</b> Descriptif des travaux sur annexes REAL SPORT	CHF. 70'000.-
2.7	<b>Rénovation du terrain de football en naturel + éclairage</b> Descriptif des travaux sur annexes REAL SPORT	CHF. 300'000.-
2.8	<b>Divers et imprévus</b>	CHF. 50'000.-

## SUBVENTIONS

Nous avons pris des contacts avec différents intervenants, notamment avec le responsable de l'aide sportive – fonds du sport vaudois qui est venu sur place (M. Marcel Parietti).

Une subvention sur les installations de 25% sur un montant maximum de CHF. 700'000.- par sport est tout à fait envisageable : (tennis + football : 25% s/CHF. 1'400'000 – CHF. 350'000 de subvention).

Le calendrier d'intention suivant est proposé pour l'établissement du projet, du concours sur invitation :

1.-	Préavis d'étude – Conseil communal	septembre 2013
2.-	Etablissement du projet	octobre 2013
3.-	Invitation	novembre / décembre 2013
4.-	Cahier des charges	novembre / décembre 2013
5.-	Jury du concours	décembre 2013
6.-	Mise à l'enquête	mars 2014
7.-	Levée des éventuelles oppositions	avril 2014
8.-	Permis de construire	mai 2014
9.-	Préavis de construction      1 <sup>ère</sup> étape (vestiaires)	juillet 2014

**Conclusions :**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons,  
Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux,**

vu le préavis n° 19/2013 de la Municipalité du 26 août 2013 ;  
ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de  
son étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**Décide :**

- 1. d'autoriser la municipalité à réaliser le PPA La Thioleyre ainsi que la mise à l'enquête simultanée du projet de construction**
- 2. de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF. 50'000. -- (Sortie de liquidités 1<sup>er</sup> semestre 2014) ;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC);**
- 4. d'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 5'000. -- par année (chapitre 420), le premier au budget 2015.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire remplaçante

Max Graf

Nathalie Bersier

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du. 26 août 2013.

Délégués de la municipalité : M. Max Graf, syndic + M. J.-P. Demierre